

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance ordinaire du 16 décembre 2011**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Affiché en exécution de l'article L 121-7 du Code des Communes

**Etude Assainissement**

Le Conseil Municipal décide de retenir le bureau d'études VEILLAUX à St Avertin, pour la définition de la filière de traitement des eaux usées, d'une salle polyvalente, d'une salle annexes et des toilettes publiques pour un montant de 400 €HT.

**Enquête publique - Vente d'un chemin rural**

Le Conseil Municipal décide de retenir M. Michel HUGUET, à L'Ile Bouchard, comme commissaire enquêteur pour la vente d'une partie du chemin rural cadastré ZM 119 au lieu-dit Pelois, sur une longueur d'environ 55 mètre.

**Taxe de séjour - report date d'application**

Le Conseil Municipal décide du report de la date d'application de la taxe de séjour au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Achat cuve à fuel**

Le Conseil Municipal décide de l'achat d'une cuve à fuel auprès des Ets SAVAS à l'Ile Bouchard, 1500 l pour un montant de 1048 € HT.

Cette cuve viendra en remplacement de celle actuellement en service qui n'est plus aux normes.

**Ancienne cantine**

Aucune décision n'ayant pu être prise quant aux différents devis reçus, une réunion extraordinaire du Conseil Municipal est prévue le 3 janvier à 19h30 pour décider des entrepreneurs retenus et permettre le montage d'un dossier de demande de subventions auprès des services de l'Etat.

**Prochain Conseil Municipal : mardi 03 janvier 2012 à 19h30**



Le Maire,

Martine JUSZCZAK